

Communiqués de presse de la Campagne BDS France

liste incomplète, voir aussi les articles d'information...

- [Journée de la terre et d'action mondiale BDS: Mobilisations réussies de la campagne BDS France ! \(30 mars 2012\)](#)
- [Procès BDS: C'est Israël qu'il faut inculper! Solidarité avec tous les militants](#)
- [Halte aux procès politiques contre les défenseurs du droit ! 18 Aout 2010](#)
- [Journée d'action du 24 avril : Mobilisations réussies de la campagne BDS France](#)
- [H&M complice des crimes d'Israël : Boycott, Désinvestissement, Sanctions ! 17 mars 2010](#)
- [Quand François Fillon ment ! 11 Février 2010](#)
- [Concert pour l'apartheid au Casino de Paris? – 7 Février 2010](#)
- [Procès pour boycott: Soutien à Sakina Arnaud – Janvier 2010](#)
- [Communiqué de presse: Procès pour boycott à Bordeaux](#)
- [La campagne BDS France dénonce la célébration par la ville de Paris du centenaire de Tel Aviv au forum des Images – Décembre 2009](#)
- [Journées du 27-28-29 Novembre: Mobilisations réussies de la Campagne BDS France](#)
- [Non à la venue de Moshe Ya'alon, le boucher de Cana](#)
- [Décollage réussi de la Campagne BDS France: 150 militants de toute la France réunis ce 24-25 Octobre 2009](#)
- [BDS à la fête des Vendanges de Paris : La mobilisation paye!](#)
- [Pour la Palestine, contre Agrexco : Mobilisons nous](#)

[partout en France le 10 octobre 2009](#)

- [Communiqué de BDS France sur l'action Boycott KKL](#)
 - [Communiqué de la Campagne BDS France : « Ahava, produit des colonies, on n'en veut pas. » – Juillet 2009](#)
 - [Israël au salon du bourget: Ni achat, ni vente: BOYCOTT](#)
 - [Action Boycott à Carrefour Bercy II: Non aux produits des colonies dans nos supermarchés](#)
-

Journée de la terre et d'action mondiale BDS: Mobilisations réussies de la campagne BDS France !

Le 30 mars est la journée palestinienne de la terre, au cours de laquelle des citoyens de tous pays affirment leur solidarité envers le peuple palestinien. Dans le cadre de cette journée de la Terre, de la journée mondiale BDS et en soutien au prochain forum social mondial « Free Palestine » de Porto Alegre en novembre 2012, des militants de la Campagne BDS France ont menés des actions coordonnées à l'échelle nationale ([voir la vidéo d'une action à Bagnolet](#)).

A Toulouse, Albi, Lyon, Montpellier, Paris, Orléans, Blois, Montargis et dans diverses autres villes de France, ces mobilisations réussies ont été l'occasion de dénoncer les violations constantes du droit international par Israël contre le peuple palestinien et de rappeler l'importance d'intensifier la Campagne de Boycott, Désinvestissements, Sanctions contre l'apartheid israélien.

Des milliers de tracts ont été distribués lors de ces journées, différentes actions (tables d'informations, distributions de tracts, flashmobs, actions de sensibilisation dans des supermarchés) ont été menées. Quelques photos de ces mobilisations sont consultables ici : www.picasaweb.google.com/Campagnebdsfrance

Certaines de ses actions ont également été l'occasion de dénoncer dans les enseignes de grande distribution la présence de l'entreprise israélienne Méhadrin, rouage essentiel de la politique de colonisation des Territoires Palestiniens. La plupart de ses productions proviennent des colonies israéliennes dont celles de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont appropriés 95% des terres des paysans palestiniens et contrôlent 98% de l'eau.. Au regard du droit international, en particulier de la 4^e convention de Genève, les activités de Mehadrin sont criminelles.

Auchan, Carrefour, Leclerc et d'autres sont des distributeurs français de ces produits, et, en dépit des chartes de bonne conduite que ces enseignes se sont données, ces groupes n'ont formulé jusqu'à présent aucune exigence à l'égard de ces produits fabriqués et distribués en violation des droits humains et du droit international. Les militant-e-s de la campagne française continueront donc dans les prochaines semaines et les prochains mois d'une part les actions de protestations visant à exiger le retrait des produits Mehadrin ans les enseignes de la grande distribution mais aussi à se mobiliser plus largement contre l'impunité de l'état

d'Israël.

**Campagne BDS France – Campagnebdsfrance@yahoo.fr –
www.bdsfrance.org**

**Procès BDS: C'est Israel qu'il faut inculper ! Solidarité avec tous
les militants !**

Colonisation, apartheid, réfugiés

C'est Israël qui viole la loi

C'est Israël qu'il faut inculper !

Si le jugement de Bordeaux et les mises en examen des cinq militants de Mulhouse datent de 2009, la série de plaintes déposée par le BNVCA (Bureau National de Vigilance Contre l'Antisémitisme) est plus récente. Ces plaintes sont en résonance parfaite avec les propos mensongers sur le BDS du premier ministre Fillon, du ministre de l'intérieur Hortefeux et les directives de la ministre de la justice Alliot-Marie.

Il s'agit d'une attaque sans précédent contre la campagne BDS des officines pro-israéliennes en collusion avec le gouvernement Sarkozy dont les mesures racistes à l'égard des Roms ont indigné l'Europe.

Le comble est que ces plaintes, qui s'appuient sur une loi du 29 juillet 1881 fondent leur attaque des militants BDS sur « (...) *la discrimination à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée* ».

Nous posons la question:

Qui, **en toute impunité**, pratique violence et discrimination quotidiennes dans les Territoires occupés Palestiniens?

Qui, **en toute impunité**, met en place une législation d'Apartheid contre ses propres concitoyens palestiniens?

Qui commet, **en toute impunité**, des crimes de guerre, massacre et persécute des populations civiles en Cisjordanie et à Gaza ?

Qui, **en toute impunité**, viole le droit international avec la colonisation et l'exploitation des Territoires Occupés ?

Qui, **en toute impunité**, maintient depuis 5 ans un blocus meurtrier de la bande de Gaza?

**C'est Israël qui viole le droit international :
occupation, colonisation, apartheid, crimes de guerres
les droits des prisonniers, les droit des réfugiés...
C'est Israël qu'il faut inculper !**

La campagne BDS a pour objectif de contraindre Israël à respecter le droit. Pourquoi la justice française condamnerait-elle des citoyens qui agissent pacifiquement pour que le droit soit respecté et appliqué?

Les citoyens français qui appellent au boycott, au désinvestissement et à des sanctions contre Israël sont animés par l'urgence de refuser le viol systématique de la loi par Israël et l'impunité qui lui est garantie par le gouvernement français.

Une urgence vitale pour les populations palestiniennes et israéliennes.

La Campagne BDS France appelle à une mobilisation générale pour soutenir sans exclusive toutes les personnes poursuivies en raison d'actions de boycott et exiger l'inculpation d'Israël.

La Campagne BDS France appelle à créer partout des comités de soutien aux inculpés et à exiger l'inculpation d'Israël.

La Campagne BDS France met son groupe juridique au service des mis en examen et des militants BDS

D'ores et déjà il s'agit de faire en sorte que la campagne de soutien aux BDS et d'inculpation d'Israël s'organise et que les procès soient occasions de mobilisations significatives !

– 24 septembre Bordeaux Sakina

– 11 octobre Perpignan Yamina, Jeanne et Bernard

– 14 Octobre Pontoise Halima et Omar

– 29 Octobre Paris Olivia

– 29 novembre

Mulhouse Farida, Henri , Mohamed , Aline Jacques

Halte aux procès politiques contre les défenseurs du droit !

Farida Trichine, Henri Eichholzer, Mohamed Akbar, Aline Parmentier et Jacques Ballouey, cinq militants de la solidarité avec la Palestine et membres du collectif « Boycott 68 » sont convoqués le 13 septembre prochain au tribunal correctionnel de Mulhouse.

Il leur est reproché d'avoir appelé, à l'aide de tracts, au boycott des produits étiquetés « Israël » dans un hypermarché Carrefour le 29 septembre 2009.

L'action non violente et citoyenne de ces militants s'inscrit dans le cadre de la Campagne BDS « Boycott Désinvestissement Sanctions ». Cette campagne, lancée en 2005 et menée à l'échelle internationale s'inspire de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, vise à mettre fin à l'impunité d'Israël et à faire reconnaître les droits du peuple palestinien.

Nous tenons à rappeler que la campagne BDS France a pour fondement la lutte pour le respect du droit et contre tous les racismes et toutes les discriminations. Sa charte stipule: *« Notre action est éthique, citoyenne et politique. Elle s'inscrit dans notre combat permanent contre toute forme de racisme. Elle ne vise pas des personnes ou des groupes en raison de leur origine ou de leur religion juive, ni leurs entreprises ou leurs produits. Nous faisons une différence évidente entre un produit israélien que nous boycottons, et un produit casher produit par une entreprise non israélienne que nous ne boycottons pas. Ce boycott ne vise pas la société israélienne ni les individus qui la composent, en tant que tels, il vise la politique coloniale d'occupation israélienne et ses partisans. »*

D'autre part il faut constater que depuis des années les produits estampillés «made in Israël» sont pour la plupart délivrés sous de faux certificats ; il est aujourd'hui avéré que de très nombreux produits étiquetés sous cette provenance et commercialisés dans différentes enseignes françaises proviennent en réalité des Territoires Palestiniens Occupés. Toutes les normes du droit international considèrent cette exploitation économique illégale comme un crime de guerre.

De nombreux citoyens et militants de la Campagne BDS France ont déjà alerté les plus hautes autorités de l'état sur cette fraude massive menée à l'échelle nationale et bénéficiant directement à l'État colonial d'Israël.

Or loin de se soucier de cette infraction généralisée au droit douanier européen mais aussi international, notre gouvernement, et son premier ministre François Fillon, préfèrent apporter leur soutien aux partisans les plus acharnés et inconditionnels d'Israël à l'origine de tous les procès contre les militants soutenant la Campagne BDS.

La Campagne BDS France récuse catégoriquement les accusations infamantes des poursuites requises contre ces cinq militants pour « provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence », et dénonce les pressions exercées au plus haut niveau de l'État pour poursuivre et intimider les militants qui participent à cette campagne.

La Campagne BDS France tient à assurer les cinq militants du « Collectif Boycott 68 » de son entier soutien, et continuera à œuvrer avec détermination pour que le droit puisse enfin être opposable aux agissements illégaux de l'État d'Israël.

Journée d'action du 24 avril : Mobilisations réussies de la campagne BDS France

Ce samedi 24 avril 2010, des militants de la Campagne BDS France ont menés des actions coordonnées à l'échelle nationale afin d'informer les consommateurs sur l'illégalité des produits indiquant comme origine « Israël » vendus dans les magasins « Carrefour ».

A Montpellier, Corbeil Essonnes, Saint Denis, Lyon, Paris et dans d'autres villes de France, ces mobilisations réussies ont été l'occasion de signaler à la direction de l'enseigne ces produits hors la loi dans les rayons et de lui rappeler que la contestation du public grandit .

Des milliers de tracts ont été distribués lors de cette journée, et de très nombreuses signatures de la pétition adressée et remise aux directions locales de Carrefour prouvent que la Campagne BDS prend de l'ampleur, et est soutenue par de plus en plus de consommateurs et de citoyens attachés à la justice et au droit. Carrefour est un des principaux acheteurs en France des produits de la compagnie

israélienne Agrexco. Agrexco est un des éléments essentiels de la colonisation puisqu'elle exporte en France, sous les marques Carmel, Jaffa ou Star Ruby 70% des produits agricoles des colonies israéliennes et notamment celle de la vallée du Jourdain ou 95% des terres palestiniennes et 98% de l'eau ont été confisquées au profit de 7000 colons. Carrefour ne peut continuer à se revendiquer de sa « charte d'engagement pour la protection des droits de l'Homme » et vendre des produits illégaux des colonies israéliennes. Il faut choisir !

La Campagne BDS France demande que le groupe Carrefour modifie sa politique d'approvisionnement des produits en provenance d'Israël, et continuera dans les prochains mois la mobilisation en ce sens.

H&M complice des crimes d'Israel : Boycott, Désinvestissement, Sanctions ! 17 mars 2010

Depuis le mardi 16 mars 2010, ce sont plus d'une centaine de palestiniens qui ont été blessés par la police israélienne à Jérusalem-Est et en différents endroits de Cisjordanie occupée.

Tirs en balles de caoutchouc et à balles réelles sur les manifestants, arrestation de plus de soixante jeunes palestiniens dans la seule journée de mardi, qui viendront s'ajouter aux plus de 10 000 prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes : tel est le terrible bilan hebdomadaire d'une répression s'inscrivant dans le prolongement direct de la politique de colonisation.

Israël proclame il y a deux semaines la construction de 1600 logements supplémentaires dans la partie orientale de Jérusalem occupée depuis 1967, continuant à coloniser et à expulser des familles palestiniennes, en violation totale de la résolution onusienne 242. Le rapport de la commission Goldstone, accusant Israël de « crimes de guerre » et de possibles « crimes contre l'humanité » lors de la guerre sur Gaza en janvier 2009, et qui a fait plus de 1400 morts palestiniens, a été adopté par le conseil des droits de l'homme et l'Assemblée générale de l'ONU.

Mais qu'importe ! Après Tel-Aviv, la société suédoise de mode H&M a décidé d'ouvrir un second magasin à Jérusalem, sur les lieux même d'un ancien village palestinien détruit en 1948, Malha, et dont les anciens habitants et leurs descendants sont encore aujourd'hui réfugiés. H&M prévoit également d'ouvrir de nouveaux magasins à Haïfa, Petah Tikva, Netanya et Rehovot. Le profit et les droits de l'homme ne font pas toujours bon ménage.

La société H&M dit pourtant adhérer au « Pacte mondial de l'ONU » (*UN Global Compact*), un groupement informel de multinationales et d'associations sous l'égide des Nations Unies. Or, dans son « Premier principe », le « Pacte mondial de l'ONU » demande notamment aux entreprises membres de « promouvoir et respecter les droits de l'homme reconnus sur le plan international ». En s'installant dans un pays qui viole quotidiennement ces mêmes droits de l'homme, la société H&M est en contradiction totale avec son engagement proclamé à respecter des principes d'investissements « éthiques ».

La campagne BDS (Boycott-désinvestissement-sanctions)- France relaie l'appel de la société civile palestinienne à mettre en place une campagne BDS mondiale pour forcer Israël à respecter le droit international. En coordination avec le comité national de boycott palestinien (qui siège à Ramallah, Palestine occupée) et avec les campagnes BDS nationales des autres pays européens, les militant-e-s pour le droit et la justice de la campagne française mènent régulièrement des actions d'information et d'interpellation pour faire cesser la complicité active d'institutions, entreprises et multinationales avec l'État d'Israël dans ses violations constantes du droit international.

C'est pourquoi la Campagne BDS-France appelle aujourd'hui à intensifier les protestations auprès de la direction d'H&M, et soutient toute initiative visant à dénoncer la collaboration du groupe avec le système israélien d'occupation, de colonisation et d'apartheid à l'encontre du peuple palestinien .

Si la société H&M prétend bien respecter les principes des droits de l'homme, alors elle doit mettre en adéquation sa parole et sa pratique, les investissements en Israël d'H&M étant en totale contradiction avec la recherche d'une paix juste basée sur le Droit international.

Communiqué de presse : Quand François Fillon ment!

La campagne BDS France -Boycott, Désinvestissement, Sanctions- a appris avec indignation les propos diffamatoires tenus par François Fillon, premier ministre, lors du dernier dîner du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France.

Ne pouvant croire que M. Fillon soit mal informé, nous ne pouvons que prendre acte de ses propos « Je pense ainsi à ces scandaleux mouvements de boycott de produits casher ou israéliens. Je m'étonne du silence, voire de la connivence de certains responsables politiques vis-à-vis de ces démarches révoltantes...Nous devons rester lucides sur l'incroyable facilité avec laquelle se développent et s'expriment les amalgames les plus odieux. » et affirmer avec force qu'ils constituent un mensonge patent destiné à délégitimer la lutte contre la politique coloniale de l'État d'Israël, pour le respect du droit international et la reconnaissance des droits des palestiniens, en usant très exactement de l'amalgame que son auteur prétend condamner.

Il est en effet aisé de vérifier sur le site de la campagne BDS France, ce que le paragraphe 3 de notre charte établit clairement : « Notre action est éthique, citoyenne et politique. Elle s'inscrit dans notre combat permanent contre toute forme de racisme. Elle ne vise pas des personnes ou des groupes en raison de leur origine ou de leur religion juive, ni leurs entreprises ou leurs produits. Nous faisons une

différence évidente entre un produit israélien que nous boycottons, et un produit casher produit par une entreprise non israélienne que nous ne boycottons pas. Ce boycott ne vise pas la société israélienne ni les individus qui la composent, en tant que tels, il vise la politique coloniale d'occupation israélienne et ses partisans. »

Nous mettons au défi quiconque de trouver une seule référence de notre campagne qui se situerait sur le terrain du racisme. Tout notre combat se construit précisément dans le cadre de la lutte contre tous les racismes. Cette campagne BDS s'inscrit dans la même logique que celle qui avait été menée contre l'Apartheid d'Afrique du Sud. Elle vise à faire pression sur le gouvernement israélien jusqu'à ce qu'Israël s'engage clairement à respecter le droit international, et mette fin à l'occupation et à la colonisation.

Elle vise aussi à faire pression sur nos gouvernements pour qu'ils respectent leurs propres engagements internationaux et les accords signés et imposent enfin des sanctions au gouvernement israélien. Qu'ils remettent en cause notamment l'accord commercial entre l'Union Européenne et Israël, permettant aux produits israéliens d'entrer dans les états européens selon un accord préférentiel qui les exempte de taxes d'importation, puisque cet accord dans son article 2 prévoit une clause de suspension en cas de non respect des droits humains .

Sans parler du fait que ce même accord ne s'applique qu'aux territoires israéliens situés dans les frontières internationalement reconnues, et ceci a été réaffirmé récemment par la Cour Européenne de Justice. Or plusieurs enquêtes, notamment celles menées par la Coalition des Femmes pour la Paix, ONG basée à Tel Aviv révèlent que nombre de ces produits proviennent en réalité des colonies. Cette fraude massive pratiquée à l'échelle nationale, et cautionnée par la politique de laisser faire pratiquée par notre gouvernement, justifie à elle seule si il en était besoin notre appel au Boycott- Désinvestissement- Sanction.

Alors que dans des pays comme l'Angleterre, ce débat peut-être mené, jusque dans l'enceinte du Parlement¹, et que des États européens comme la Norvège, l'Espagne ou la Suède ont clairement boycotté des événements programmés avec Israël² les propos de M. Fillon témoignent d'une volonté jusqu'au plus

haut niveau de l'État de défendre coûte que coûte la politique israélienne, au prix de manipulations, mensonges et diffamation .

Nous continuerons pour notre part à lutter sans relâche au côté du peuple palestinien pour la reconnaissance de ses droits légitimes, et pour le respect du droit international que nous devons exiger de tous.

Campagne BDS France

www.bdsfrance.org

Campagnebdsfrance@yahoo.fr

(1) **Source :**

Débats du parlement britannique, 27 janvier 2010

<http://www.publications.parliament.uk/pa/cm200910/cmhansrd/cm100127/halltext/100127h0009.htm>

(2) **Source :**

Norvège, Suède, Espagne :

<http://www.protection-palestine.org/spip.php ?article7743>

<http://www.geostrategique.com/forum/viewtopic.php ?f=92&t=2554>

http://www.info-palestine.net/article.php3 ?id_article=7340

Concert pour l'Apartheid au Casino de Paris?

Paris, le 7 février 2010

Ce dimanche 7 février 2010 une cinquantaine de militants ont bloqué la rue de Clichy à proximité

du Casino de Paris afin de protester contre un concert organisé par le Keren Kayemeth Leisrael (KKL) et à son profit.

Cette action de protestation fait suite à une lettre ouverte que la Campagne BDS France a adressé à Mr Jérôme Frédéric, directeur du Casino de Paris afin de l'inviter à refuser d'accueillir cette organisation se présentant cyniquement comme «écologique», mais dont l'activité principale a été et continue d'être l'expropriation des Palestiniens de leur terres.

Le KKL – en français Fond National Juif – qui se définit comme «le bras armé du sionisme» a conduit dès son origine la politique d'expropriation et de judaïsation des terres palestiniennes.

Aujourd'hui encore ses statuts clairement discriminatoires réservent la vente ou la location des terres qu'il gère aux seuls israéliens juifs. Il mène et finance des projets de colonisation y compris en territoires administrés par l' Autorité Palestinienne.

Il construit également des « routes de sécurité » et des parcs pour colons interdits aux Arabes, ainsi que des aires de repos pour l'armée d'occupation israélienne. Il mène aussi la politique de judaïsation du Néguev en Israël en pourchassant les Bédouins qui y vivent , les regroupant dans des villes réserves, et proposant leurs terres à des colons de l'intérieur.

Ainsi le Casino de Paris, célèbre et respectable lieu de spectacle en ouvrant ses portes au KKL, même

pour un concert, cautionne et soutient une organisation qui viole les règles les plus élémentaires de la démocratie et du droit international, en œuvrant pour l'épuration ethnique depuis sa fondation jusqu'à nos jours .
La Campagne BDS France continuera dans les prochains mois à informer sur la nature du KKL et à mobiliser contre ses activités en France.

Campagne BDS France

www.bdsfrance.org

Campagnebdsfrance@yahoo.fr

**Procès pour Boycott: Soutien à
Sakina Arnaud**

14/01/10

150 militants de toute la France se sont rassemblés ce mercredi 13 Janvier 2010 devant le palais de justice de Bordeaux, pour soutenir Mme Sakina Arnaud, jugée pour « incitation à la haine raciale » pour avoir apposé un autocollant appelant au boycott d'Israël sur un produit à Carrefour Mérignac (Gironde) le 30 mai 2009.

Cette plainte, qualifiée au départ de « dégradation » a de manière inquiétante été requalifiée par le parquet en « incitation à la haine raciale » suite à une requête de Gilles William Goldnadel représentant d'Avocats sans frontières et la chambre de commerce France-Israël.

Il ne s'agit pas de la première plainte déposée par ces associations dont l'objectif est de faire taire toute critique d'Israël en utilisant l'accusation infamante d'antisémitisme. Elles sont en effet coutumières de cette stratégie d'intimidation et de harcèlement judiciaire, à l'encontre de tous ceux et celles qui ne partagent pas leur vision très droitière de l'Etat d'Israël.

La Campagne BDS, lancée à l'échelle internationale depuis 2005 vise à mettre fin à l'impunité d'Israël et à faire reconnaître les droits du peuple palestinien. C'est dans ce cadre qu'a été menée l'initiative citoyenne et non violente de Mme Arnaud, membre de la Ligue des droits de l'Homme contre un Etat coupable de violations du droit international. En aucun cas cette action qui n'a pour fondement aucune forme de racisme ne peut y être assimilée.

Nous sommes et serons nombreux à soutenir Mme Arnaud tout au long de son procès, dont la décision du tribunal de Grande Instance de Bordeaux a été mise en délibéré au 10 février, pour que le droit puisse enfin être opposable aux agissements illégaux de l'Etat d'Israël.

Communiqué de presse : Procès pour boycott à Bordeaux

Madame S. Arnaud, militante de la solidarité avec la Palestine et membre de la Ligue des Droits de l'Homme est poursuivie pour, entre autres, « incitation à la discrimination économique », car elle appelle au boycott des produits israéliens. Le boycott de produits fabriqués en violation du droit international et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est un moyen légitime de s'opposer à une injustice qui est une menace permanente pour la paix. Par ailleurs, les produits boycottés dans ce cas sont eux-mêmes marqués d'illégalité à plus d'un titre.

- Ils proviennent en effet de la colonisation et de l'exploitation israélienne des territoires palestiniens occupés depuis 1967 illégales devant la loi internationale et la loi française. Toutes les normes du droit international considèrent cette exploitation économique illégale comme un crime de guerre

- Les accords d'association entre l'Union Européenne et Israël prévoient une clause de suspension dans leur deuxième article en cas de non respect des droits humains. Or les droits de l'Homme sont violés quotidiennement en Palestine. Ces produits illégalement distribués en Europe le sont donc de plus en violation des termes de cet accord d'association dont nous demandons qu'il soit dénoncé depuis des années maintenant.

- Enfin, il faut souligner que le partenaire israélien de cet accord refuse de répondre aux exigences de traçabilité de l'Union Européenne en étiquetant tous ses produits « made in Israël ». En outre, force est de constater que les

distributeurs français pour leur part, et en dépit des chartes de bonne conduite qu'ils se sont donnés, n'ont formulé aucune exigence à l'égard de produits fabriqués et distribués en violation des droits humains et du droit international. Cette « fraude à l'origine », pratiquée massivement à l'échelle nationale et européenne, doit cesser.

Ce procès est provoqué par le dépôt de plaintes d'associations voulant frapper cette action citoyenne du sceau de l'infamie en la taxant d'antisémitisme. En aucun cas la critique d'un Etat coupable de tant d'infractions au droit international ne peut être ainsi assimilée à un quelconque racisme. Il s'agit vis-à-vis de Madame Arnaud de diffamation pure et simple.

Nous serons nombreux à soutenir Mme Arnaud tout au long de son procès, et lors de son audience convoquée le 13 janvier 2010 à 14h au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux.

La Campagne BDS France

La campagne BDS France dénonce la célébration par la ville de Paris du centenaire de Tel Aviv au Forum des Images – Décembre 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nous dénonçons la célébration par la ville de Paris du Centenaire de Tel-Aviv au Forum des Images du 4 novembre au 6 décembre 2009 comme étant une mascarade.

Nous félicitons les neuf cinéastes qui se sont retirés du festival pour ne pas participer à l'appareil de propagande de l'Etat d'Israël dénoncé comme un régime d'apartheid.

Ces cinéastes et la campagne BDS France s'insurgent contre le fait que Tel-Aviv y soit présenté sous un jour fantasmagorique comme une ville « blanche », une ville pure, « née des sables » loin de la réalité alors qu'elle a été construite sur les

villages palestiniens détruits de Sheikh Muwannis, Jammusin, Salame, Summeil et bien d'autres.

L'un de ces cinéastes, Eyal Sivan, a envoyé sa propre lettre de refus dans laquelle il écrit en particulier : « La politique raciste et fasciste du gouvernement israélien et le silence complice de la plupart de ses milieux culturels ... justifient que je maintienne une distance vis-à-vis de tout événement qui pourrait être interprété comme une célébration de la réussite culturelle en Israël ou un cautionnement de la normalité du mode de vie israélien ». Puisque votre rétrospective fait partie de la campagne internationale de célébration du centenaire de Tel-Aviv et qu'elle bénéficie, à ce titre, du soutien du gouvernement israélien, je ne peux que décliner votre invitation ».

Nous appelons la mairie de Paris à prendre acte de ce retrait conséquent quant à la légitimité du festival et demandons au maire l'annulation du festival qui ne ressemble plus qu'à une mascarade qui camoufle la réalité d'un mouvement international de boycott.

Nous serons présents ce mardi à partir de 18h30 pour dénoncer le maintien de ce festival de soutien au régime d'apartheid israélien lors de l'inauguration privée.

La campagne BDS France

Journées d'action du 27-28-29 Novembre : Mobilisations réussies de la campagne BDS France

Les 27-28-29 novembre, des militants de la Campagne BDS France ont menés des actions coordonnées à l'échelle nationale afin d'obtenir le retrait à la vente de tous les produits commercialisés par Agrexco-Carmel à Carrefour, sous l'étiquetage mensonger et illégal indiquant comme origine « Israël ».

Dans diverses villes de France, de Montpellier à Paris, ces mobilisations réussies ont été l'occasion de signaler à la direction de Carrefour ces produits hors la loi dans les rayons et de lui rappeler que la contestation du public grandit .

Des milliers de tracts ont été distribués lors de ces journées, et de très nombreuses signatures de la pétition

adressée et remise aux directions locales de Carrefour prouvent que la Campagne BDS prend de l'ampleur, et est soutenue par de plus en plus de consommateurs et de citoyens attachés à la justice et au droit.

AGREXCO-CARMEL, société fondée et détenue par l'État Israélien est un rouage essentiel de la politique de colonisation des Territoires Palestiniens. Elle exporte 70% des productions des colonies israéliennes dont celles de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont appropriés 95% des terres des paysans palestiniens et contrôlent 98% de l'eau.. Au regard du droit international, en particulier de la 4^e convention de Genève, les activités d'Agrexco-Carmel sont criminelles.

Carrefour est le principal distributeur français de ces produits, et, en dépit des chartes de bonne conduite que l'enseigne s'est donnée, le groupe n'a formulé jusqu'à présent aucune exigence à l'égard de ces produits fabriqués et distribués en violation des droits humains et du droit international.

Les militant-e-s de la campagne française continueront donc dans les prochaines semaines et les prochains mois d'une part les actions de protestations visant à exiger le retrait des produits Agrexco Carmel dans les enseignes de la grande distribution mais aussi à se mobiliser contre le projet d'installation d'Agrexco Carmel à Sète, faisant de cette ville la porte d'entrée en Europe de tous ces produits.

Non à la venue de Moshe Ya'alon, le boucher de Can'a !

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 19 novembre 2009

Ce soir plusieurs dizaines de militants ont bloqué l'avenue des champs élysées à proximité de la rue de Berri pour protester contre la réception par l'association France Israël de Moshe Ya'alon en présence de Jean-François Copé, président du groupe parlementaire UMP de l'Assemblée Nationale et Christian Estrosi, Ministre de l'industrie.

Moshe Ya'alon est aujourd'hui vice premier ministre du gouvernement le plus extrémiste d'Israël dans lequel il est

chargé des questions stratégiques. Mais il est aussi accusé d'être responsable de crimes de guerre, d'assassinats extra-judiciaires, de crimes contre l'humanité, et de traitements ou punitions cruels inhumains ou dégradants en relation avec la mort d'une centaine de civils dans le bombardement d'une base de l'ONU à Cana en 1996 selon le « Programme pour la justice internationale et la responsabilité » de Amnesty International USA.

Entre 2002 et 2005 en tant que chef d'État Major il a décidé et conduit une politique d'assassinats extra judiciaires au cours de laquelle de nombreux civils sont morts, politique considérée comme crime de guerre par la norme internationale: Sur ces faits la cour de justice espagnole exerçant la compétence universelle a ouvert une enquête contre sept responsables politiques israéliens dont Ya'alon, pour crime de guerre. Elle s'interroge même sur la qualification en crime contre l'humanité pour l'assassinat de civils.

Ya'alon a déclaré que dans le cadre des menaces de poursuites judiciaires contre les officiers de l'armée anciens ou actuels « il était prêt à renoncer à des visites dans les capitales européennes pour garantir à Tshal sa liberté d'action, et que ce ne serait pas une grande perte ».

Alors que Ya'alon, comme il le dit lui même, ne peut se rendre aujourd'hui sans risque dans une quelconque capitale européenne, des élus et ministres français participent à ce qui constitue une opération de réhabilitation de «l'image d'Israël» après le carnage perpétré au début de l'année à Gaza.

La campagne BDS France exige que cesse ces compromissions avec des criminels de guerre. Elle demande au contraire que la France prenne toute sa place dans la recherche de la vérité sur les crimes commis en Palestine et pour que la justice s'applique, conformément au rôle qu'elle souhaite jouer en faveur de la paix et la stabilité dans la région.

La Campagne BDS France

Décollage réussi de la campagne BDS France : 150 militants de toute la France réunis ce 24-25 Octobre 2009

150 participants de toute la France ainsi que de nombreuses personnalités étrangères (européennes, israéliennes et canadiennes) se sont retrouvés ce weekend à la Bourse du travail de Saint Denis pour le premier weekend national de formation et d'échange de la Campagne BDS France. Les principaux contingents étaient formés de membres de Génération Palestine, de la CCIPPP, du NPA, de l'UJFP de l'AFPS, de SOLIDAIRES et de l'AUDIRP. Les animateurs des campagnes BDS du Canada, d'Italie, de Belgique, d'Irlande et de Grande-Bretagne sont intervenus dans des ateliers qui ont permis d'échanger les expériences, de se former, et d'élaborer les axes d'action d'une campagne dont on sent qu'elle va continuer à monter en puissance. Pour la première fois, ont été abordés en profondeur les différents aspects de cette campagne, de la communication à la nécessité du boycott académique et culturel, en passant par les tactiques de la désobéissance civile et les diverses et nombreuses actions juridiques à envisager. De nombreux groupes de travail ont émergé pour donner une suite pérenne à ce weekend.

Agrexco – Carmel : cible prioritaire de la campagne BDS France.

La lutte emblématique menée par la Coalition contre Agrexco a prouvé qu'il était possible de réunir associations, partis et syndicats dans un front commun très large. Les coordinateurs Palestiniens de la campagne BDS, et Omar Barghouti notamment, nous demandent de faire de cette bataille contre l'implantation d'Agrexco à Sète notre priorité. C'est ce qui a été collectivement décidé, et le weekend des 27, 28 et 29 novembre sera l'occasion de montrer sur le terrain, dans le plus grand nombre de villes possibles, notre capacité de mobilisation. Déjà, un matériel commun émerge, avec une affiche qui va faire parler d'elle, ainsi qu'un argumentaire vidéo pour le BDS, une brochure de 4 pages à distribuer massivement et des autocollants. Des rumeurs voudraient que le gouvernement raciste d'Israël ait nommé une cellule de crise pour contrer cette campagne qui serait selon un responsable de haut-rang « une menace plus grande que le programme nucléaire iranien ».

Contact: campagnebdsfrance@yahoo.fr
La Campagne BDS France

BDS à la fête des Vendanges de Paris : La mobilisation paye!

Les pressions du mouvement de solidarité avec la Palestine engagé dans la campagne « [Boycott, Désinvestissement, Sanctions](#) » ont porté leurs fruits: l'entreprise israélienne Soda Club ne participera pas à la fête des vendanges cette année.

Cette fête, organisée du 9 au 11 octobre dans le 18ème arrondissement, à l'initiative de la Mairie de Paris, avait

prévu de mettre à l'honneur l'entreprise israélienne Soda-club. Cette entreprise qui fabrique des appareils de gazéification de l'eau, se présente à l'étranger comme soucieuse de l'environnement, alors qu'elle viole à plusieurs titres le droit international. Comme le souligne l'organisation israélienne « Who profits from the occupation? », celle-ci est installée dans la plus grande colonie de Cisjordanie, Ma'ale Adumin, impliquée dans le détournement de l'eau et de la spoliation des terres palestiniennes, tirant ainsi profit de l'occupation et de la colonisation.

L'affaire « Soda Club » fait d'ailleurs actuellement l'objet d'un procès, à l'issue duquel un tribunal allemand, en relation sur ce dossier avec la Cour Européenne de justice se penchera sur le cas des produits fabriqués dans les colonies et destinés à l'Union européenne.

Autant d'éléments qui n'ont pu échapper à l'association ADCEP à laquelle la Mairie de Paris sous-traite l'organisation.

Indignée par cette présence provocatrice au cœur de Paris, l'Association France Palestine Solidarité a rapidement informé les associations, partis et syndicats du Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, qui ont interpellé avec elle les différents services de la Mairie de Paris.

Victoire : la Fête des vendanges ne se fera pas sous la bannière de l'Apartheid israélien!

La Campagne BDS France

NB: Voici le communiqué de la directrice de l'ADCEP, association à laquelle la mairie du 18ème avait confié l'organisation de cette « fête »:

« Ne souhaitant aucunement que la Fête des vendanges soit perturbée par quelque trouble à l'ordre public et souhaitant avant tout préserver son caractère populaire, convivial et festif, Soda Club ne sera pas présente sur l'événement. »

Sylvie Canal

Pour la Palestine, contre Agrexco : Mobilisons nous partout en France le 10 octobre 2009

Hiver 2009, la bande de Gaza subit une agression militaire d'une extrême brutalité. Les résultats de l'opération « plomb durci » sont terrifiants : 1315 tués dont 433 enfants, 6000 blessés dont une écrasante majorité de civils. C'est au paroxysme de cette agression, qualifiée de crime de guerre par Richard Falk, rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme dans les Territoires Palestiniens, que le Président de la région Languedoc Roussillon annonçait par voie de presse l'implantation dans le port de Sète de la société israélienne de fruits et légumes AGREXCO. G. Frêche veut faire d'Israël le partenaire économique de cette région.

L'arrivée d'Agrexco dans le port de Sète est la première concrétisation de cette volonté. En quelques semaines, un large mouvement issu de la société civile (associations, partis, syndicats) s'est créé en vue de mettre en échec le projet d'implantation d'AGREXCO dans le port de Sète. Cette société, AGREXCO, fondée et détenue par l'Etat Israélien est un rouage essentiel de la politique de colonisation des Territoires Palestiniens. Elle exporte 70% des productions des colonies israéliennes dont celles de la vallée du Jourdain où 7000 colons se sont appropriés 95% des terres des paysans palestiniens et contrôlent 98% de l'eau.

Au regard du droit international, en particulier de la 4^e convention de Genève, les activités d'Agrexco sont criminelles. Malgré les multiples condamnations de l'ONU, malgré la reconnaissance internationale du caractère criminel de la colonisation, malgré la condamnation du Mur par la Cour Internationale de Justice, malgré les décisions de l'Union européenne, le gouvernement israélien intensifie sa politique d'apartheid et le développement de ses colonies.

Le Boycott, le Désinvestissement et les Sanctions (BDS) sont indispensables pour contraindre l'Etat d'Israël à respecter le

droit international . C'est pourquoi notre Coalition reprend et fait sien cet appel de 172 organisations palestiniennes et vous appelle à agir ensemble, pour mettre fin à cette ignominie qui voudrait faire de nous les complices de l'occupation militaire, de la colonisation, de l'apartheid israélien. Nos organisations soutiennent l'appel de la Coalition contre Agrexco : (<http://www.coalitioncontreagrexco.com/>).

Nous appelons l'ensemble des militant-e-s et groupes locaux à se saisir du 10 octobre 2009 et de relayer localement cette mobilisation en organisant les initiatives qu'ils estimeront adéquates (distributions d'informations, de tracts, actions de sensibilisations, distribution du 4 pages de la campagne BDS Franspan style=ce, réunions publiques, etc...).

La Campagne BDS France

Communiqué de BDS France sur l'action Boycott KKL

Le KKL ou « fond national juif » qui se présente comme une organisation « verte » et écologique a pour finalité de collecter des fonds pour l'État d'Israël et pour les colonies installées dans les Territoires occupés, en violation du droit international.

Samedi 26 septembre des militant-es de la campagne BDS France « Boycott – Désinvestissement – Sanction » ont donc mené une action citoyenne afin de protester contre la présence de cette organisation au Salon « Planète mode d'emploi ».

A l'intérieur du salon qui se tenait porte de Versailles, une trentaine de citoyens sont venus interpeller les organisateurs et leur demander de renoncer à l'avenir de recevoir le KKL dans leur enceinte. Une coordinatrice de la campagne BDS France a été reçue par Mr René Sylvestre, président de « Action Planète mode d'emploi » et lui a exposé les raisons de cette mobilisation. La lettre de la campagne BDS concernant le KKL lui a été remise.

KKL, créée au début du siècle dernier et directement impliquée dans une longue série de violations du droit international, a reconnu depuis longtemps que son objectif est de conquérir les terres palestiniennes. Elle se targue, entre autres, de planter des arbres dans le Néguev, après l'expulsion des bédouins palestiniens sédentarisés qui y habitent depuis des milliers d'années. KKL encourage également les crimes de guerres, puisqu'elle organise chaque année en France des galas visant à récolter des fonds pour l'armée d'occupation israélienne, armée accusée de crimes de guerre par de très nombreuses ONG dont Amnesty International et récemment par le rapport Goldstone des Nations-unies.

En coordination avec le comité national BDS palestinien, qui siège à Ramallah (Palestine occupée) et avec les campagnes BDS nationales des autres pays européens, les militant-e-s pour le droit et la justice de la campagne française mènent régulièrement des actions d'information et d'interpellation pour faire cesser la complicité active des institutions et entreprises françaises avec l'État d'Israël.

PAS DE RACISTES, CHEZ LES ECOLOGISTES!

KKL DEGAGE D' ICI, LE TEMPS DES COLONIES, C EST FINI!

KKL VOLEURS DE TERRES!

BOYCOTT KKL, BOYCOTT ISRAEL!

Contact: campagnebdsfrance@yahoo.fr

La vidéo du rassemblement devant le stand du KKL: <http://www.youtube.com/watch?v=iE2I8X80dFQ>

Quelques photos de l'action:

[\[Photo\]](#)

[\[Photo\]](#)

La Campagne BDS France

Communiqué de la Campagne BDS France : « Ahava, produit des colonies, on n'en veut pas. »

Juillet 2009

AHAVA: PRODUIT DES COLONIES

Jeudi 16 Juillet les militant-es de la campagne BDS France ont mené une action coordonnée afin d'obtenir le retrait à la vente des produits indiquant la provenance « israel » de produits de la marque « AHAHA » qui sont fabriqués dans les territoires occupés et dont la commercialisation est illégale. Au Sephora des Champs Elysées, à l'intérieur de la parfumerie, une quarantaine de citoyens ont exigés que le groupe renonce à proposer aux consommateurs ces produits hors-la-loi. Les coordinateurs de la campagne BDS France demandent à être reçus par la direction nationale de Sephora pour pouvoir exposer leurs griefs et connaître précisément la position de l'enseigne sur ce sujet, et sont déterminés à poursuivre les actions de ce type dans les parfumeries Sephora sur toute la France pour être entendus.

Israël est l'un des rares Etat au monde qui n'a pas fixé ses frontières et poursuit une occupation et une colonisation illégales de la Palestine. Cet état exporte vers l'Europe des produits de ces colonies illégales en contravention avec le droit européen, qui interdit clairement la vente de ces produits sur le territoire de l'Union Européenne. Sephora est le principal distributeur en France de ces produits « ahava », et n'a mis en place strictement aucun dispositif de traçabilité.

Sephora se rend complice de l'importation illégale de produits soi-disant israéliens mais en fait venant des colonies illégales en Cisjordanie. La campagne BDS France relaie l'appel de la société civile palestinienne à mettre en place une campagne BDS mondiale pour forcer Israël à respecter le droit international.

En coordination avec le comité national de boycott palestinien (qui siège à Ramallah, Palestine occupée) et avec les campagnes BDS nationales des autres pays européens, les militant-e-s pour le droit et la justice de la campagne française mènent régulièrement des actions d'information et d'interpellation pour faire cesser la complicité active des

institutions et entreprises françaises avec l'Etat d'Israël dans ses violations constantes du droit international.

Ahava, beauté volée!

Ahava, il n'y a rien de beau sous l'occupation!

Ahava, il n'y a rien de beau sous l'apartheid israélien!

Ahava, entreprise de guerre de non d'amour!

Ahava: Made in colonie!

Ahava , une marque israélienne à boycotter!

La Campagne BDS France

Israel au salon du bourget. Ni achat, ni vente: BOYCOTT

Ni achat, ni vente, boycott !

Israël état criminel et surarmé n'a pas sa place au Bourget

L'attaque contre les palestiniens de Gaza en Janvier 2009, déchainement criminel de violence à haute technologie est un cas d'école : bombardement de civils, utilisation d'armes chimiques, tirs sur les abris de réfugiés... 1400 morts dont près de 500 enfants parmi une population captive qui ne pouvait même pas fuir.

Vendre des armes à Israël, c'est devenir complice de ses crimes !

Ces crimes ont été commis avec l'appui de la France. Amnesty International révèle que des composants « made in France » ont été retrouvés sur les lieux de bombardements meurtriers[1].

Les bombardements ont cessé la veille de l'investiture du président Obama, mais les palestiniens de Gaza sont toujours soumis à un siège illégal depuis janvier 2006. Cette punition collective d'une population entière est un crime qui continue encore aujourd'hui.

Acheter des armes à Israël, c'est devenir complice de ses crimes !

Les industriels de l'armement israéliens considèrent les territoires palestiniens occupés, la bande de Gaza, Jérusalem Est et la Cisjordanie, comme un formidable laboratoire pour expérimenter et mettre au point de nouvelles armes. Ces armes sont ensuite vendues à l'exportation, et leur utilisation couronnée de succès contre les palestiniens devient un argument de vente !

Ce cynisme insupportable est aussi mensonger : la défaite militaire de Tsahal au Liban en 2006 l'a prouvé. Ce sont les milliards de dollars d'aide américaine versés chaque année qui permettent à l'armée coloniale israélienne d'opprimer la population palestinienne sans défense. Sa force est de s'attaquer à des civils désarmés, pas d'avoir des drones ou tanks particulièrement sophistiqués.

Des criminels de guerre dans les allées du salon !

Aujourd'hui les officiers israéliens sont tous entachés du soupçon d'être des criminels de guerre. Le gouvernement israélien lui-même le reconnaît et a fait voter après les massacres à Gaza une loi spéciale pour garantir l'aide de l'état israélien à tout soldat mis en cause devant des tribunaux étrangers.

Ces criminels de guerre sont venus en nombre au Bourget, sous l'uniforme ou recyclés dans les industries d'armement israéliennes pour promouvoir leurs armes « testées en situation de combat », c'est à dire utilisées contre des civils sans défense. Ils sont aussi venus acheter de nouvelles armes, qui seront elles aussi utilisées contre ces mêmes civils sans défense, palestiniens ou libanais.

Tant qu'Israël ne respecte pas le droit international, ni achat, ni vente d'armes : boycott !

La Campagne BDS France

Action Boycott à Carrefour Bercy II: Non aux produits des colonies dans nos supermarchés

Samedi 25 avril les militant-es de la campagne BDS France ont mené des actions coordonnées et simultanées envers la société Carrefour afin d'obtenir le retrait à la vente des produits indiquant- quand cela est indiqué- la provenance « israel » dont la commercialisation est illégale.

A Carrefour Bercy II, à l'intérieur du supermarché, une quarantaine de citoyens ont exigés que le groupe renonce à proposer aux consommateurs ces produits hors-la -loi, à Toulouse Purpan 1500 tracts étaient distribués, accompagnés d'explications à l'intérieur du magasin, tandis qu'à Lyon le groupe BDS local après diffusion de tracts était reçu au même moment par la direction de Carrefour Venissieux.

Les coordinateurs de la campagne BDS France demandent à être reçus par la direction nationale de Carrefour pour pouvoir exposer leurs griefs et connaître précisément la position de l'enseigne sur ce sujet, et sont déterminés à poursuivre les actions de ce type dans les magasins Carrefour sur toute la France pour être entendus.

Israël est le seul Etat au monde qui n'a pas fixé ses frontières et poursuit une occupation et une colonisation illégales de la Palestine. Cet état exporte vers l'Europe des produits de ces colonies illégales en contravention avec le droit européen, qui interdit clairement la vente de ces produits sur le territoire de l'Union Européenne.

Carrefour est le principal importateur en France de ces produits, et n'a mis en place strictement aucun dispositif de traçabilité. Carrefour se rend complice de l'importation illégale de produits soi-disant israéliens mais en fait venant des colonies illégales à Jérusalem-Est et en Cisjordanie.

La campagne BDS France relaie l'appel de la société civile palestinienne à mettre en place une campagne BDS mondiale pour forcer Israël à respecter le droit international. En coordination avec le comité national de boycott palestinien (qui siège à Ramallah, Palestine occupée) et avec les campagnes BDS nationales des autres pays européens, les

militant-e-s pour le droit et la justice de la campagne française mènent régulièrement des actions d'information et d'interpellation pour faire cesser la complicité active des institutions et entreprises françaises avec l'Etat d'Israël dans ses violations constantes du droit international.